

-Duplicata

GREFFE
DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LIMOGES

R E C E P I S S E D E D E P O T

66 BOULEVARD GAMBETTA
87031 LIMOGES CEDEX
TEL : 05.55.34.60.75
TEL MINITEL : 08.36.29.22.22 TEL MINITEL : 08.36.29.11.11

STE D'EXPERTISE COMPTABLE AUDIREVISE
21 AVENUE SAINT SURIN
87000 LIMOGES

V/REF :
N/REF : 85 B 135 / A-833

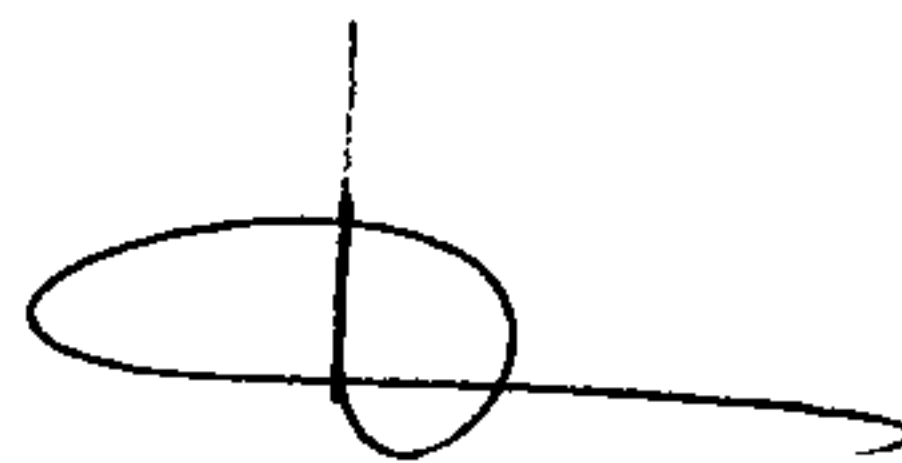
LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIMOGES CERTIFIE
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 23/04/97, SOUS LE NUMERO A-833,

TRAITE DE FUSION
FUSION ABSORPTION DE LA SA FIDECO PAR LA SA AUDIREVISE

... CONCERNANT LA SOCIETE
AUDIREVISE S.A.R.L.
STE A RESPONSABILITE LIMITEE
7 BIS RUE DU GENERAL CEREZ
87000 LIMOGES

R.C.S LIMOGES B 332 568 484 (85 B 135)

LE GREFFIER



TRAITE DE FUSION

ENTRE LES SOUSSIGNES :

- Monsieur Philippe MONTASTIER, agissant en qualité de Président du Conseil d'Administration et au nom de la société AUDIREVISE, société anonyme au capital de 408 000 F dont le siège social est 21 avenue Saint Surin à LIMOGES(87000), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LIMOGES sous le numéro B 332 568 484,

dûment habilité aux fins des présentes en vertu d'une délibération du Conseil d'Administration en date du 22 avril 1997

Ci-après dénommée "la société absorbante",

D'UNE PART,

ET :

- Monsieur Philippe MONTASTIER, agissant en qualité de Président du Conseil d'administration et au nom de la société FIDECO, société anonyme, au capital de 400 000 F, dont le siège social est 21 avenue Saint Surin, 87000 LIMOGES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LIMOGES sous le numéro B 771 500 444,

dûment habilité aux fins des présentes en vertu d'une délibération du Conseil d'Administration en date du 15 avril 1997, ainsi qu'il résulte de la décision ci-annexée ;

Ci-après dénommée "la société absorbée",

D'AUTRE PART,

Préalablement à la convention de fusion faisant l'objet du présent acte, il a été exposé ce qui suit :

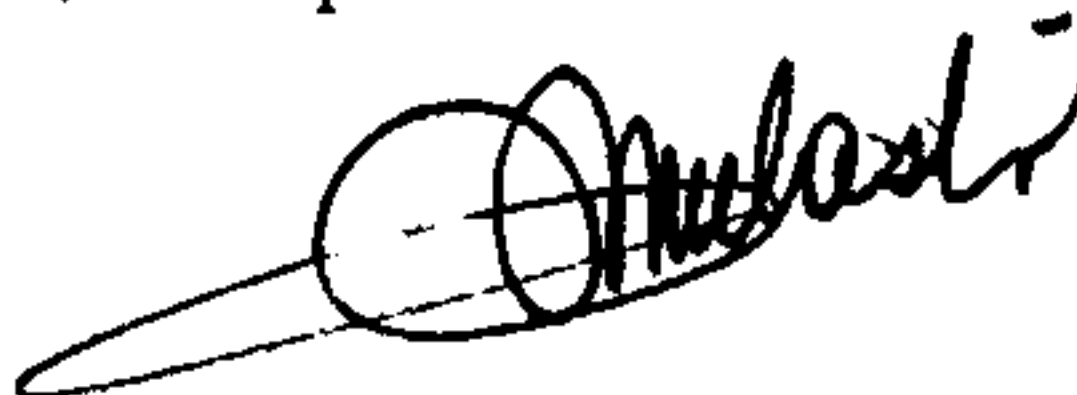
CHAPITRE I : EXPOSE

I - Caractéristiques des sociétés

1/ La société AUDIREVISE est une société anonyme dont l'objet, tel qu'indiqué au Registre du commerce et des sociétés est :

- Exercice de la profession d'expert-comptable

La durée de la Société est de 99 ans et ce, à compter du 15 mai 1985.



Le capital social de la société AUDIREVISE s'élève actuellement à 408 000 F. Il est réparti en 4080 actions de 100 F de nominal chacune, intégralement libérées.

Elle n'a pas créé de parts de fondateur ou de parts bénéficiaires, ni émis d'obligations ou de valeurs mobilières composées.

Elle ne fait pas appel public à l'épargne.

Sur l'immobilier :

La société AUDIREVISE est à ce jour propriétaire d'un ensemble immobilier sis à LIMOGES(87), 7,7 bis et 9 rue du Général Cerez, figurant au cadastre rénové de ladite commune sous les mentions section DW, n°53, pour une superficie de 2 286 m².

Ledit local correspondant au lot n°107 et auquel sont rattachés les 160/10000è du sol et des parties communes générales.

L'acte d'acquisition ayant été reçu par Maître Serge POMMIER, notaire associé de la SCP Gérard BEX, Serge POMMIER, Gérard PEUCHAUD et Henri BENOIT, titulaire d'un office notarial à AMBAZAC(87), en date du 12 janvier 1994. Ledit acte ayant fait l'objet d'une publication aux Bureaux de la Conservation des Hypothèques de LIMOGES.

2/ La société FIDECO est une société anonyme dont l'objet, tel qu'indiqué au Registre du commerce et des sociétés est :

- Comptabilité et Expertise comptable.

La durée de la Société est de 60 ans et ce, à compter du 9 avril 1971.

Le capital social de la société FIDECO s'élève actuellement à 400 000 F. Il est réparti en 2500 actions de 160 F de nominal chacune, intégralement libérées.

Elle n'a pas créé de parts de fondateur ou de parts bénéficiaires, ni émis d'obligations ou de valeurs mobilières composées.

Elle ne fait pas appel public à l'épargne.

Droit au bail

La société FIDECO est titulaire d'un bail commercial établi en la forme sous-seing privé en date du 1er Juillet 1994 à LIMOGES aux termes duquel la SNC VALAMONT lui a donné à bail un local à usage de bureaux avec parking d'une superficie de 553 m², dont environ 260m² pour les parkings et les accès, pour une durée de douze années entières et consécutives ayant commencé à courir le 1er juillet 1994.

Lesdits locaux étant loués meublés et équipés.

Il est à noter ici que les loyer dus aux termes dudit contrat de bail ont fait l'objet d'une délégation au profit de la Banque TARNAUD et de la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE du LIMOUSIN par la SNC VALAMONT. A ce titre le présent traité de fusion sera notifié aux délégataires ci-dessus désignés par lettre recommandée avec accusé de réception.

3/ La société AUDIREVISE détient 2500 actions de la société FIDECO, soit la totalité des actions composant le capital de la société FIDECO.

4/ Monsieur Philippe MONTASTIER, Président et administrateur de la société AUDIREVISE est également Président et Administrateur de la société FIDECO.

Quant à Monsieur Gérard VACHAL, administrateur de la société FIDECO, est également administrateur de la société AUDIREVISE.

II - Motifs et buts de la fusion

Les deux sociétés ici représentées ont en fait une activité similaire et des dirigeants communs, il apparaît donc aujourd'hui avantageux de procéder à la fusion de ces deux structures ce qui permettrait d'aboutir à une rationalisation des charges du groupe en passant par une compression sensible des frais généraux et une meilleure utilisation du potentiel humain.

III - Comptes servant de base à la fusion

Les termes et conditions du présent traité de fusion ont été établis par les deux sociétés soussignées, sur la base de leurs comptes, arrêtés au 30 juin 1996 (date de clôture de l'exercice pour chacune des sociétés intéressées), et approuvés par les Assemblées Générales Ordinaires respectives de chacune des sociétés soussignées, actualisés par une situation comptable arrêtée à la date du 31 décembre 1996.

Les bilans, comptes de résultat et annexes, arrêtés au 30 juin 1996 ainsi que les situations intermédiaires au 31/12/96, de chacune des sociétés soussignées, figurent en annexe à la présente convention.

IV - Méthodes d'évaluation

Conformément aux préconisations de la COB, les sociétés concernées par l'opération appartenant à un même groupe, l'apport des éléments d'actif et de passif par absorption de la société FIDECO par la société AUDIREVISE, se fera à la valeur à laquelle ces éléments figurent dans les comptes de la société FIDECO arrêtés au 30/06/96.

Les sociétés appartenant à un même groupe, cette opération s'analyse à ce titre comme une restructuration visant à une simplification qui ne justifie pas une revalorisation d'actif.

Cette évaluation n'entraîne aucune conséquence défavorable à l'égard de quiconque.

CECI EXPOSE, LES PARTIES ONT ETABLI DE LA MANIERE SUIVANTE LE PROJET DE LEUR FUSION :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Vachal', written over a horizontal line.

CHAPITRE II : Apport-fusion

I - Dispositions préalables

La société FIDECO apporte, sous les garanties ordinaires de fait et droit en la matière, et sous les conditions suspensives ci-après exprimées, à la société AUDIREVISE, l'ensemble des biens, droits et obligations, actifs et passifs, existant chez elle au 30 juin 1996. Il est précisé que l'énumération ci-après n'a qu'un caractère indicatif et non limitatif.

Le patrimoine de la société FIDECO sera dévolu à la société AUDIREVISE, société absorbante, dans l'état où il se trouvera le jour de la réalisation définitive de la fusion.

II - Apport de la société FIDECO

A) Actif apporté

1. Eléments incorporels

- . Le droit de présentation de la clientèle,
 - . Le droit au bail des locaux dans lequel est exercé l'activité non valorisé à l'actif du bilan car ayant été conclu initialement avec la société FIDECO,
 - . les droits incorporels ; concession, brevet
- Soit :

	Montant brut	Amortissement	Net
a- droit de présentation	650 000	-----	650 000
b droit aubail	0	-----	0
c - Brevets	200.507	190.767	9.740

2. Eléments corporels

.°Installation techniques, matériel et outillage	26.473	11.206	15.267
. Autres immobilisations corporelles, mobiliers et matériels servant à l'exploitation , décrits et estimés article par article en un état certifié sincère et véritable par les parties, lequel état demeurera ci-joint annexé après mention :			
Soit	233.196	124.630	108.567

<i>3. Immobilisations financières</i>	300.000	----	300.000
--	---------	------	---------

<i>4. Stocks</i>	8.000	----	8.000
-------------------------	-------	------	-------

<i>5.Clients et comptes rattachés</i>	1.047.753	43.437	1.004316
--	-----------	--------	----------

6.Valeurs réalisées et disponibles

.Autres Créances	25.608	----	25.608
. Valeurs mobilières	1.272.805	-----	1.272.805
. Disponibilités	394.777	-----	394.777
. Charges constatées d'avance	60.656	-----	60.656

Soit un montant de l'actif apporté de



3.849.736 Francs

B) Passif pris en charge

Passif exigible au 30 juin 1996.

1. Dettes financières	35.006
2. Dettes d'exploitation	677.855
3. Autres dettes	144.607
4. Produits constatés d'avance	640.070

Soit un montant de passif
apporté de

1.497.538 Francs

C) Actif net apporté

Différence entre l'actif apporté et le passif pris en charge, l'actif net apporté par la société FIDECO à la société AUDIREVISE s'élève donc à :

- Total de l'actif	3.849.736
- Total du passif	1.497.538

Soit un actif net apporté de
arrondi à 2.352.000 FRANCS.

2.352.198 Francs

III - Rémunération de l'apport-fusion

Ainsi qu'il a été dit ci-dessus, l'actif net apporté par la société FIDECO à la société AUDIREVISE s'élève donc à 2.352.000 F.

La société AUDIREVISE étant propriétaire de la totalité des 2500 actions sociales de la société absorbée et ne pouvant devenir propriétaire de ses propres actions, renonce, si la fusion se réalise, à exercer ses droits, du fait de cette réalisation, en sa qualité d'Associée de la société absorbée.

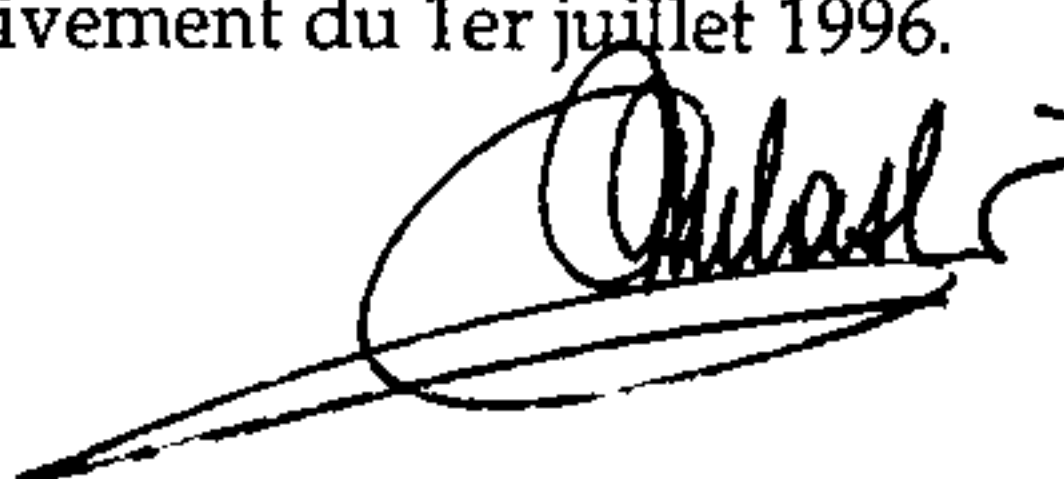
Par suite de cette renonciation, conformément à l'article 372-1 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales, il ne sera procédé à la création d'aucun titre nouveau à titre d'augmentation du capital de la société absorbante.

IV - Prime de fusion

L'opération ne donnant pas lieu à création d'actions de la société absorbante, aucune prime de fusion n'est constituée.

V - Propriété et jouissance

La société AUDIREVISE sera propriétaire des biens apportés à compter du jour de la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire de cette société qui approuvera la fusion. Elle en aura la jouissance à compter rétroactivement du 1er juillet 1996.



Il est expressément stipulé que les opérations, tant actives que passives, engagées par la société FIDECO, depuis le 1er juillet 1996 jusqu'au jour de la réalisation de la fusion, seront considérées comme l'ayant été par la société AUDIREVISE.

Les comptes de la société FIDECO afférents à cette période, seront remis à la société absorbante par les responsables légaux de la société FIDECO.

Enfin, la société absorbante sera subrogée purement et simplement, d'une manière générale, dans tous les droits, actions, obligations et engagements divers de la société absorbée, dans la mesure où ces droits, actions, obligations et engagements se rapportent aux biens faisant l'objet du présent apport.

CHAPITRE III : Charges et Conditions

Les biens apportés sont libres de toutes charges et conditions autres que celles ici rappelées :

I - Enoncé des charges et conditions

A/ La société AUDIREVISE prendra les biens apportés par la société absorbée dans l'état où ils se trouveront à la date de réalisation de la fusion, sans pouvoir exercer aucun recours contre la société FIDECO, pour quelque cause que ce soit et notamment pour usure ou mauvais état des installations, du mobilier et des matériels ou outillages apportés, erreur dans la désignation et la contenance des biens, quelle qu'en soit l'importance.

B/ Ainsi qu'il a déjà été dit, les apports de la société absorbée sont consentis et acceptés moyennant la charge pour la société absorbante de payer l'intégralité du passif de la société absorbée, tel qu'énoncé plus haut, et d'une manière générale, tel que ce passif existera au jour de la réalisation définitive de la fusion projetée.

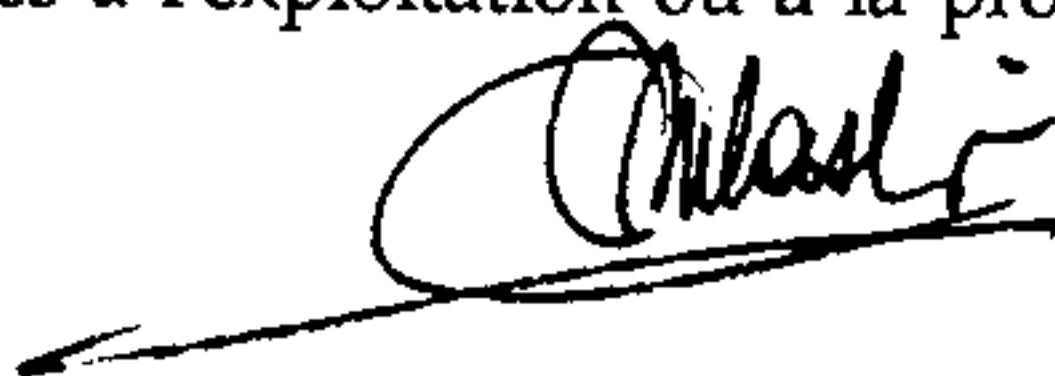
Il est précisé ici que le montant ci-dessus indiqué du passif de la société FIDECO à la date du 30 juin 1996, donné à titre purement indicatif, ne constitue pas une reconnaissance de dettes au profit de prétendus créanciers qui seront tenus, dans tous les cas, d'établir leurs droits et de justifier de leurs titres.

Enfin, la société AUDIREVISE prendra à sa charge les passifs qui n'auraient pas été comptabilisés et transmis en vertu du présent acte, ainsi que les passifs, ayant une cause antérieure au 30 juin 1996, mais qui ne se révéleraient qu'après la réalisation définitive de la fusion.

II - L'absorption est, en outre, faite sous les autres charges et conditions suivantes :

A/ La société absorbante aura tous pouvoirs, dès la réalisation de la fusion, notamment pour intenter ou défendre à toutes actions judiciaires en cours ou nouvelles, au lieu et place de la société absorbée et relatives aux biens apportés, pour donner tous acquiescements à toutes décisions, pour recevoir ou payer toutes sommes dues en suite des sentences ou transactions.

B/ La société AUDIREVISE supportera et acquittera, à compter du jour de la réalisation de la fusion, les impôts et taxes, primes et cotisations d'assurances, ainsi que toutes charges quelconques, ordinaires ou extraordinaires, grevant ou pouvant grever les biens et droits apportés et celles qui sont ou seront inhérentes à l'exploitation ou à la propriété des biens apportés.



C/ La société AUDIREVISE exécutera, à compter du jour de la réalisation de la fusion, tous traités, marchés et conventions intervenus avec des tiers et avec le personnel, relativement à l'exploitation des biens apportés, toutes assurances contre l'incendie, les accidents et autres risques et sera subrogée dans tous les droits et obligations en résultant à ses risques et périls, sans recours contre la société absorbée.

D/ Elle se conformera aux lois, décrets, arrêtés, règlements et usages concernant les exploitations de la nature de celle dont font partie les biens apportés et fera son affaire personnelle de toutes autorisations qui pourraient être nécessaires, le tout à ses risques et périls.

E/ La société AUDIREVISE sera subrogée, à compter de la date de la réalisation définitive de la fusion dans le bénéfice et la charge des contrats de toute nature liant valablement la société absorbée à des tiers pour l'exploitation de son activité.

Elle fera son affaire personnelle de l'obtention de l'agrément par tous tiers à cette subrogation, la société FIDECO s'engageant, pour sa part, à entreprendre, chaque fois que cela sera nécessaire, les démarches en vue du transfert de ces contrats.

F/ Conformément à la loi, tous les contrats de travail en cours au jour de la réalisation définitive de l'apport entre la société absorbée et ceux de ses salariés transférés à la société absorbante par l'effet de la loi, subsisteront entre la société absorbante et lesdits salariés dont la liste est ci-annexée.

La société AUDIREVISE sera donc substituée à la société absorbée en ce qui concerne toutes retraites, comme tous compléments de retraites susceptibles d'être dûs, ainsi que tous avantages et autres charges en nature ou en espèces, y compris les congés payés, ainsi que toutes charges sociales et fiscales y afférentes.

III - Pour ces apports, la société FIDECO prend les engagements ci-après :

A/ La société absorbée s'oblige jusqu'à la date de réalisation de la fusion, à poursuivre l'exploitation de son activité, en bon père de famille, et à ne rien faire, ni laisser faire qui puisse avoir pour conséquence d'entraîner sa dépréciation.

De plus, jusqu'à la réalisation définitive de la fusion, la société FIDECO s'oblige à n'effectuer aucun acte de disposition du patrimoine social de ladite société sur des biens, objets du présent apport, en dehors des opérations sociales courantes, sans accord de la société absorbante, et à ne contracter aucun emprunt exceptionnel sans le même accord, de manière à ne pas affecter les valeurs conventionnelles de l'apport sur le fondement desquelles ont été établies les bases financières de l'opération projetée.

B/ Elle s'oblige à fournir à la société AUDIREVISE, tous les renseignements dont cette dernière pourrait avoir besoin, à lui donner toutes signatures et à lui apporter tous concours utiles pour lui assurer vis-à-vis de quiconque la transmission des biens et droits compris dans les apports et l'entier effet des présentes conventions. Elle devra, notamment, à première réquisition de la société AUDIREVISE, faire établir tous actes complémentaires, réitératifs ou confirmatifs des présents apports et fournir toutes justifications et signatures qui pourraient être nécessaires ultérieurement.

C/ Elle s'oblige à remettre et à livrer à la société AUDIREVISE aussitôt après la réalisation définitive des présents apports, tous les biens et droits ci-dessus apportés, ainsi que tous titres et documents de toute nature s'y rapportant.



CHAPITRE IV : Conditions suspensives

La présente fusion est soumise aux conditions suspensives suivantes :

- Approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société AUDIREVISE de la fusion par voie d'absorption de la société FIDECO,

La réalisation de cette condition suspensive sera suffisamment établie, vis-à-vis de quiconque, par la remise de copies ou d'extraits certifiés conformes du procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale.

La constatation matérielle de la réalisation définitive de la présente fusion pourra avoir lieu par tous autres moyens appropriés.

Faute de réalisation des conditions ci-dessus, le 30 juin 1997 au plus tard, les présentes seront, sauf prorogation de ce délai, considérées comme nulles et non avenues.

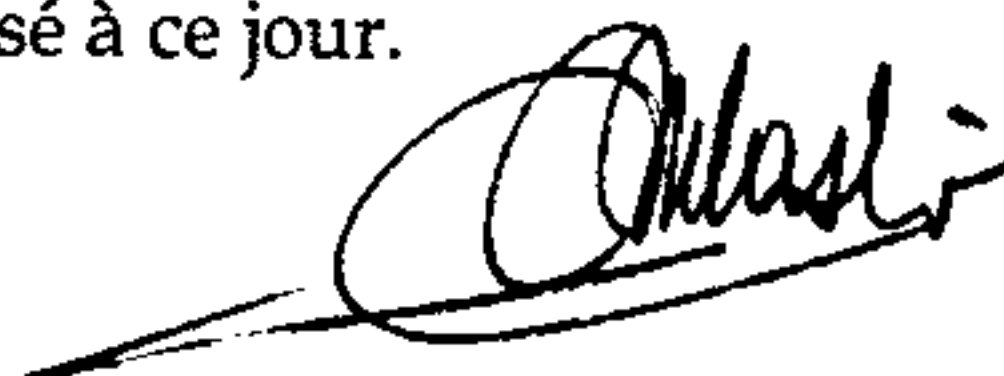
La société FIDECO se trouvera dissoute de plein droit à l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société AUDIREVISE qui constatera la réalisation de la fusion.

Il ne sera procédé à aucune opération de liquidation du fait de la transmission à la société AUDIREVISE de la totalité de l'actif et du passif de la société FIDECO.

CHAPITRE V : Déclarations générales

La société absorbée déclare :

- Qu'elle n'a jamais été en état de cessation des paiements, n'a jamais fait l'objet d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire, n'a jamais fait l'objet d'une procédure collective sous l'empire de la loi du 13 juillet 1967 ou de la loi du 25 janvier 1985 et, de manière générale, qu'elle a la pleine capacité de disposer de ses droits et biens ;
- Qu'elle n'est actuellement, ni susceptible d'être ultérieurement, l'objet d'aucune poursuite pouvant entraver ou interdire l'exercice de son activité ;
- Qu'elle a obtenu toutes les autorisations contractuelles, administratives ou autres qui pourraient être nécessaires pour assurer valablement la transmission des biens apportés, y compris le consentement des bailleurs de locaux loués si celui-ci s'avérait nécessaire ;
- Que les créances et valeurs mobilières apportées, notamment les titres de participation, sont de libre disposition ; qu'elles ne sont grevées d'aucun nantissement ; que les procédures d'agrément préalable auxquelles pourrait être subordonnée leur transmission à la société AUDIREVISE ont été régulièrement entreprises ;
- Qu'elle est propriétaire de son fonds de commerce pour l'avoir reçu en apport puis développé,
- Que son patrimoine n'est menacé d'aucune mesure d'expropriation ;
- Que les actions de la société FIDECO ont fait l'objet d'un nantissement en date du 2. Dec. 1996 au profit de Banque Tarnaud - Limoges... mais que l'emprunt en vertu duquel la présente garantie a été prise est intégralement remboursé à ce jour.



- Que le matériel et autres ne sont grevés d'aucune inscription de privilège de vendeur ou de nantissement, étant entendu que, si une telle inscription se révélait du chef de la société absorbée, cette dernière devrait immédiatement en rapporter mainlevée et certificat de radiation à ses frais ;

- Que les biens et droits immobiliers apportés ne sont grevés d'aucun privilège, ni hypothèque ou sûreté réelle, étant entendu que, si une telle inscription se révélait du chef de la société absorbée, cette dernière devrait en rapporter mainlevée et certificat de radiation à ses frais ;

- Que le chiffre d'affaires, hors taxes, de chacune des trois dernières années d'exploitation s'est élevé à :

* Exercice clos le 30/09/94 : 3.010.565 F

* Exercice clos le 30/06/95 : 2.588.852 F

* Exercice clos le 30/06/96 : 3.730.096 F

- Que les résultats nets, avant impôt sur les sociétés pendant la même période, se sont élevés à :

* Exercice clos le 30/09/94 : 38.858 F

* Exercice clos le 30/06/95 : 18.146 F

* Exercice clos le 30/06/96 : 267.175 F

- Que tous les livres de comptabilité qui se réfèrent auxdites années ont fait l'objet d'un inventaire par les parties qui les ont visés ;

- Que la société FIDECO s'oblige à remettre et à livrer à la société AUDIREVISE, aussitôt après la réalisation définitive de la présente fusion, les livres, documents et pièces comptables inventoriés.

CHAPITRE VI : Déclarations fiscales et sociales

I - Dispositions générales

Les représentants des deux sociétés soussignées obligent celles-ci à se conformer à toutes dispositions légales en vigueur en ce qui concerne les déclarations à faire pour le paiement de l'impôt sur les sociétés et de toutes autres taxes résultant de la réalisation définitive de la présente fusion, dans le cadre de ce qui sera dit ci-après.

II - Dispositions plus spécifiques

Pour autant que ces dispositions pourront trouver application :

A/ Droits d'enregistrement

La fusion, intervenant entre deux personnes morales passibles de l'impôt sur les sociétés, bénéficiera, de plein droit, des dispositions de l'article 816 du Code Général des Impôts.

La formalité sera donc requise sous le bénéfice du seul droit fixe de 1220 francs.



B/ Impôt sur les sociétés

Les soussignés, ès-qualités, déclarent vouloir soumettre la présente fusion au régime prévu à l'article 210 A du Code Général des Impôts.

Les résultats bénéficiaires ou déficitaires produits depuis la date d'effet de la présente fusion, soit le 1er juillet 1996, par l'exploitation de la société absorbée seront englobés dans les résultats imposables de la société absorbante.

En conséquence, la société AUDIREVISE s'engage :

- à reprendre à son passif les provisions dont l'imposition est différée chez la société absorbée, ainsi que la réserve spéciale où cette société aura porté les plus-values à long terme soumises antérieurement à l'impôt sur les sociétés au taux prévu par l'article 219 I-A du Code Général des Impôts ;
- à se substituer à la société absorbée pour la réintégration des plus-values dont l'imposition a été différée chez cette dernière (article 210 A-3.b. du Code Général des Impôts) ;
- à calculer les plus-values réalisées ultérieurement à l'occasion de la cession des immobilisations non amortissables reçues en apport d'après la valeur qu'avaient ces biens, du point de vue fiscal, dans les écritures de la société absorbée (article 210 A-3.c. du Code Général des Impôts) ;
- à porter le montant des plus-values dégagées sur les éléments d'actif non amortissables sur le registre prévu à l'article 57 septies II du C.G.I. ;
- à réintégrer, par parts égales, dans ses bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés dans les conditions fixées à l'article 210 A-3.d. du Code Général des Impôts, les plus-values dégagées lors de l'apport des biens amortissables. Toutefois, la cession d'un bien amortissable entraînera l'imposition immédiate de la fraction de la plus-value afférente à ce bien qui n'aurait pas été réintégrée. En contrepartie, les amortissements et les plus-values ultérieurs afférents aux éléments amortissables seront calculés d'après la valeur qui leur aura été attribuée lors de l'apport (article 210 A-3.d. du C.G.I.) ;
- à inscrire à son bilan les éléments autres que les immobilisations pour la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la société absorbée.

La société absorbante joindra à ses déclarations de résultat l'état prévu à l'article 54 septies du C.G.I.

C/ Taxe sur la valeur ajoutée

Les parties soussignées déclarent reconnaître que les opérations d'apport résultant de la fusion absorption sont réputées inexistantes pour l'application des dispositions de l'article 257-7° du Code Général des Impôts.

En ce qui concerne les biens mobiliers d'investissement, la société absorbante s'engage à soumettre à la T.V.A. les cessions ultérieures de ces biens et à procéder le cas échéant aux régularisations prévues aux articles 210 et 215 de l'annexe II du C.G.I. qui auraient été exigibles si la société absorbée avait continué à utiliser les biens (D. adm. 3D 1411 du 1er mai 1990).



La société absorbante adressera au service des impôts dont elle dépend, une déclaration en double exemplaire dans laquelle elle mentionnera d'une part, l'engagement qu'elle prend de procéder aux régularisations auxquelles aurait été tenue l'entreprise absorbée, et d'autre part, de soumettre à la T.V.A. les cessions ultérieures de biens mobiliers d'investissement.

En ce qui concerne les immobilisations autres que les biens mobiliers d'investissement, la société absorbante s'engage à effectuer ultérieurement, s'il y a lieu, les régularisations prévues aux articles 210 et 215 de l'annexe II du C.G.I. auxquelles la société absorbée aurait dû procéder si elle avait continué à utiliser les biens. La société absorbante adressera au service des impôts dont elle dépend, une déclaration en double exemplaire du présent engagement (D. adm. 3D 1411 du 1er mai 1990).

D/ Engagements consécutifs à l'utilisation des valeurs nettes comptables comme valeur d'apport

La société bénéficiaire prend l'engagement de reprendre à son bilan les écritures comptables de la société apporteuse (valeur d'origine, amortissements, provisions pour dépréciation) ainsi que de continuer à calculer les dotations aux amortissements à partir de la valeur d'origine qu'avaient les biens dans les écritures de la société absorbée.

CHAPITRE VII : Dispositions diverses

I - Formalités

A/ La société AUDIREVISE remplira, dans les délais légaux, toutes formalités légales de publicité et dépôts légaux relatifs aux apports.

B/ Elle fera son affaire personnelle des déclarations et formalités nécessaires auprès de toutes administrations qu'il appartiendra, pour faire mettre à son nom les biens apportés.

Elle fera également son affaire personnelle, le cas échéant, des significations devant être faites conformément à l'article 1690 du Code civil aux débiteurs des créances apportées.

C/ Elle remplira, d'une manière générale, toutes formalités nécessaires, en vue de rendre opposable aux tiers la transmission des biens et droits mobiliers à elle apportés.

II - Désistement

Le représentant de la société absorbée déclare désister purement et simplement celle-ci de tous droits de privilège et d'action résolutoire pouvant profiter à ladite société, sur les biens ci-dessus apportés, pour garantir l'exécution des charges et conditions imposées à la société absorbante, aux termes du présent acte.

En conséquence, il dispense expressément de prendre inscription au profit de la société absorbée pour quelque cause que ce soit.

III - Remise de titres

Il sera remis à la société AUDIREVISE lors de la réalisation définitive de la présente fusion, les originaux des actes constitutifs et modificatifs de la société absorbée, ainsi que les livres de comptabilité, les titres de propriété, les attestations relatives aux valeurs mobilières, la justification de la propriété des parts et tous contrats, archives, pièces ou autres documents relatifs aux biens et droits apportés.



IV - Frais

Tous les frais, droits et honoraires auxquels donne ouverture la fusion, ainsi que tous ceux qui en seront la suite et la conséquence, seront supportés par la société AUDIREVISE.

V - Election de domicile

Pour l'exécution des présentes et leurs suites, et pour toutes significations et notifications, les représentants des sociétés en cause, ès-qualités, élisent domicile en leur siège social respectif tel qu'indiqué en tête des présentes.

VI - Pouvoirs

Tous pouvoirs sont dès à présent expressément donnés :

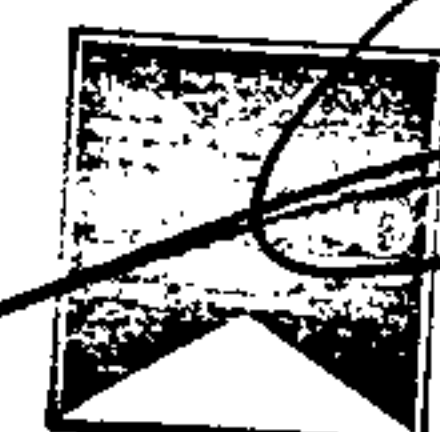
- aux soussignés, ès-qualités, représentant les sociétés concernées par la fusion, avec faculté d'agir ensemble ou séparément, à l'effet, s'il y avait lieu, de faire le nécessaire au moyen de tous actes complémentaires ou supplétifs ;
- aux porteurs d'originaux ou d'extraits certifiés conformes des présentes et de toutes pièces constatant la réalisation définitive de la fusion, pour exécuter toutes formalités et faire toutes déclarations, significations, tous dépôts, inscriptions, publications et autres.

Fait à LIMOGES
Le 22 avril 1997
En huit exemplaires

Pour la société
AUDIREVISE
Monsieur Philippe MONTASTIER


AUDIREVISE
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
7 bis, rue du Général-Cérez
87000 LIMOGES
Tél. 55.79.67.18
55.77.00 90

Pour la société
FIDECO
Monsieur Philippe MONTASTIER



Fiduciaire d'Expertise Comptable
21, Avenue Saint-Surin
87000 LIMOGES
Tél. 55.10.04.50 - Fax 55.10.04.50

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SA FIDECO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise 21 AVENUE SAINT SURIN		87000 LIMOGES					
Durée de l'exercice précédent * 9							
Numéro SIRET* 77150044400027		Code APE 741C					
Exercice précédent (N.I) clos le:							
Exercice N, clos le : 300696		300695					
(Ne pas reporter le montant des centimes) *							
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (0)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement* AB	AC				
		Frais de recherche et développement * AD	AE				
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	190.767	9.740	32.416	
		Fonds commercial (1) AH	AI		650.000	650.000	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO				
		Constructions AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	11.206	15.267	21.235	
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	124.630	108.567	90.548	
		Immobilisations en cours AV	AW				
		Avances et acomptes AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT				
		Autres Participations CU	CV				
		Créances rattachées à des participations BB	BC				
Autres titres immobilisés BD		BE					
Prêts BF		BG					
Autres immobilisations financières * BH		BI		300.000	300.000		
TOTAL (I)		BJ	1410.176	BK	326.602	1083.574	1094.199
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM				
		En cours de production de biens BN	BO		8.000	20.000	
		En cours de production de services BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis BR	BS				
		Marchandises BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) * BX	BY	43.437	1004.316	661.413	
		Autres créances (3) BZ	CA		25.608	49.457	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE		1272.805	1228.575	
		Disponibilités CF	CG		394.777	223.730	
		Charges constatées d'avance (3) * CH	CI		60.656	7.930	
		TOTAL (II)	CJ	2809.600	CK	43.437	2766.163
	Comptes de régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices * (III) CL					
		Primes de remboursement des obligations (IV) CM					
Ecart de conversion actif * (V) CN							
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)		CO	4219.776	IA	370.039	3849.737	3285.304
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	74.989	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SA FIDECO

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

		Exercice N 1	Exercice N - 1 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA 400.000	400.000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD 40.000	40.000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) (4)	DF	
	Autres réserves	DG 1645.023	1626.877
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 267.175	18.146
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (II)	DL 2352.199	2085.023
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (III)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (5)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (6)	DU 553	
	Emprunts et dettes financières divers (7)	DV 34.453	13.037
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 111.515	168.829
	Dettes fiscales et sociales	DY 566.340	440.608
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA 144.607	55.764
Compte régul.	Produits constatés d'avance (5)	EB 640.070	522.043
	TOTAL (IV)	EC 1497.538	1200.281
	Écarts de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 3849.737	3285.304

Total du bilan de l'exercice N en francs et centimes *

3849.736,75

RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	EJ		
	(5)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 1497.538	*	1200.281
	(6)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH 553		
	(7)	Dont emprunts participatifs	EI		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

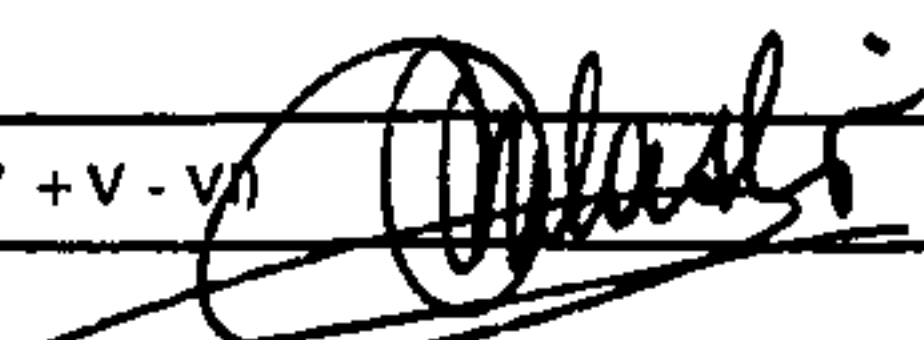
(C) JETFORM FRANCE PCLIS

Désignation de l'entreprise : SA FIDECO

(Ne pas reporter le montant des centimes) *		Exercice N			Exercice (N - 1)
		France 1	Exportation 2	Total 3	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	12.450
	Production vendue { biens services *	FD	FE	FF	
		FG	FH	FI	2572.447
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	2584.897
	Production stockée *			FM	18.200-
	Production immobilisée *			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges *			FP	22.050
	Autres produits (1)			FQ	105
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	2588.852
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS	
	Variation de stock (marchandises) *			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 Bis) *			FW	738.609
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	90.702
	Salaires et traitements *			FY	1166.481
	Charges sociales			FZ	504.956
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements *		GA	37.387
		- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions		GC	29.937
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD	
	Autres charges			GE	3.761
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	2541.896
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GG	46.956
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)		GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)		GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	66.730
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
	Total des produits financiers (V)			GP	66.730
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	100
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
	Total des charges financières (VI)			GU	100
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	66.830
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	113.786

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

(RENOIS : voir tableau n°2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.



Désignation de l'entreprise : SA FIDECO

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

Exercice N 1

Exercice N - 1
?

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3.423	240
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	13.000	53.524
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	16.423	53.764
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 Bis)	HE	5.301	75
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		69.284
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	5.301	69.359
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	11.122	15.595-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	170.086	80.045
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3803.354	2709.346
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3536.179	2691.200
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	267.175	18.146

[illegible]

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL AUDIREVISE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise 7BRUE DU GENERAL CEREZ		87000 LIMOGES						
Durée de l'exercice précédent * 12								
Numéro SIRET* 33256848400015		Code APE 741C						
Exercice précédent (N.1) clos le :								
(Ne pas reporter le montant des centimes) *		Exercice N, clos le : 300696						
		300695						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (0)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC				
		Frais de recherche et développement *	AD	AE				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	8.151			
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ	37.042	112.958		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	7.428	48		
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres Participations	CU	CV	3990.400	3990.400		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
Autres titres immobilisés		BD	BE					
Prêts		BF	BG					
Autres immobilisations financières *		BH	BI					
TOTAL (I)		BJ	BK	4155.979	52.621	4103.358	4118.407	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	1.500		1.500	
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	279.745	16.235	263.510	244.270
		Autres créances (3)	BZ	CA	56		56	143
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	683.358		683.358	623.861
		Disponibilités	CF	CG	42.621		42.621	117.723
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	3.085		3.085	
		TOTAL (II)	CJ	CK	1010.365	16.235	994.130	987.497
		Charges à répartir sur plusieurs exercices * (III)	CL					
		Primes de remboursement des obligations (IV)	CM					
Ecart de conversion actif * (V)		CN						
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)		CO	IA	5166.345	68.856	5097.489	5105.904	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR	28.784
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise : SARL AUDIREVISE

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

Exercice N
1Exercice N - 1
2

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA	51.000	51.000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	29.198	29.198
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) (4)	DF		
	Autres réserves	DG	4532.141	3904.590
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	114.198	627.551
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	4726.537	4612.339
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (5)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (6)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (7)	DV	5.125	5.125
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	31.037	156.491
	Dettes fiscales et sociales	DY	123.528	133.164
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	40.389	22.069
Compte régul.	Produits constatés d'avance (5)	EB	170.872	176.715
	TOTAL (IV)	EC	370.952	493.564
	Écarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5097.489	5105.904

Total du bilan de l'exercice N en francs et centimes *

5097.488,65

RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme *	EF	24.098	24.098
	(4)	Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	EJ		
	(5)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	370.952	493.564
	(6)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		
	(7)	Dont emprunts participatifs	EI		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SARL AUDIREVISE

(Ne pas reporter le montant des centimes) *		Exercice N				Exercice (N - 1)			
		France 1		Exportation 2		Total 3			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens services *	FD		FE		FF			
		FG	632.753	FH		FI	632.753	765.693	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	632.753	FK		FL	632.753	765.693	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges *					FP	13.325		
	Autres produits (1)					FQ	26.905	349	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	672.983	766.042	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 Bis) *					FW	103.607	207.249	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	9.184	13.112	
	Salaires et traitements *					FY	257.810	246.435	
	Charges sociales					FZ	104.882	100.827	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	15.048	15.554	
			- dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC		8.035
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges					GE		4	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	490.532	591.215	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	182.451	174.826	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	29.627	26.295	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	29.627	26.295	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		365	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU		365	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GY	29.627	25.930		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	212.078	200.756		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

(RENOVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

Désignation de l'entreprise : SARL AUDIREVISE

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

Exercice N
1Exercice N - 1
2

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		520.551
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		520.551
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 Bis)	HE	75	230
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	75	230
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	75-	520.321
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	97.805	93.526
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	702.610	1312.887
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	588.412	685.336
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	114.198	627.551

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
		IG		
(3)	Dont { — Crédit-bail mobilier — Crédit-bail immobilier	HP		
		HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :	Exercice N		
REGUL. PENALITES		Charges exceptionnelles	75	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs

Désignation de l'entreprise : SARL AUDIREVISE

Adresse de l'entreprise : 7 BIS R.GAL CERZ 87000 LIMOGES

Durée de l'exercice : 6 Mois Durée de l'exercice précédent : 12 Mois

	Exercice 97 Clos le : 31.12.96			Exercice préc.
				30.06.96
	Brut	Amortiss. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOB. INCORPORELLES				
Frais d'Etablissement				
Frais Recherche & Développement				
Concessions, Brevets, Droits Simil.	8.151	8.151		
Fonds Commercial (1)				
Autres Immobilis. Incorporelles				
Avances & Acomptes/Immob. incorp.				
IMMOB. CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	150.000	44.542	105.458	112.958
Instal. Techniques Mat. & Out. Ind.				
Autres Immobilisat. Corporelles	7.428	7.428		
Immobilisations en Cours				
Avances & Acomptes				
IMMOB. FINANCIERES				
Particip. selon méthode équival.				
Autres Participations	3.990.400		3.990.400	3.990.400
Créances Rattach. Participations				
Autres Titres Immobilisés				
Prêts				
Autres Immobilisat. Financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4.155.979	60.121	4.095.858	4.103.358
STOCKS & EN COURS				
Matières Premières Approvision.	1.500		1.500	1.500
En Cours de Productions Biens				
En Cours de Production Services				
Produits Intermédiaires et Finis				
Marchandises				
Avances & Acomptes S/Commandes				
CREANCES				
Clients & Comptes Rattachés	200.928	16.235	192.593	203.510
Autres Créances	24.534		24.534	56
Capital Souscr. appelé non Versé				
Valeurs Mobilières de Placement	767.674		767.674	683.358
Disponibilités	53.341		53.341	42.621
Charges Constatées d'Avance				3.085
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1.055.877	16.235	1.039.642	994.130
Charges à Répartir S/+ Exercices				
Primes Rembt. des Obligations				
Ecart de Conversion Actif				
TOTAL GENERAL	5.211.856	76.356	5.135.500	5.097.489

Renvois Dont Droit au Bail :
 Rés. propriété Immobilisations :

Part à -1 An Im. : +1A
 Stocks : Cr:

Désignation de l'entreprise : SARL AUDIREVISE

	Exercice 31.12.96	Exercice Préc. 30.06.96
CAPITAUX PROPRES		
Capital Social ou Individuel Dont Versé :	51.000	51.000
Primes d'Emission, de Fusion, d'Apport		
Ecart de Réévaluation Dont écart d'équivalence :		
Réserve Légale	5.100	29.198
Réserves Statutaires ou contractuelles		
Réserves Réglementées	24.098	
Autres Réserves	4.646.339	4.532.141
Report à Nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE 45.902,05	45.902	114.198
Subventions d'Investissement		
Provisions Réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4.772.439	4.726.537
Produit des Emissions de Titres Participatifs		
Avances Conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour Risques		
Provisions pour Charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES		
Emprunts Obligataires Convertibles		
Autres Emprunts Obligataires		
Emprunts et Dettes auprès des Etablissements de Crédit		
Emprunts et Dettes Financières Divers	5.125	5.125
Avances et Acomptes Reçus sur Commandes en Cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes Rattachés	46.037	31.037
Dettes Fiscales et Sociales	110.312	123.528
Dettes sur Immobilisations et Comptes Rattachés		
Autres Dettes	30.715	40.389
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits Constatés d'Avance	170.672	170.872
TOTAL DETTES	363.061	370.952
Ecart de Conversion Passif		
TOTAL GENERAL	5.135.500	5.097.489
TOTAL DU BILAN DE L'EXERCICE	5.135.500,06	

RENOIS

- (1) Ecart de Réévaluation Incorporé au Capital
 (Réserve Spéciale de Réévaluation (1957)
- (2) Dont (Ecart de Réévaluation Libre
 (Réserve de Réévaluation (1976)
- (3) Dont Réserve Réglementée des Plus-Values à Long Terme
- (4) Dont Réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes
- (5) Dettes et Produits Constatés d'Avance à Moins d'un An
- (6) Dont Concours Bancaires Courants, & Soldes Crédoeurs de Banques
- (7) Dont Emprunts Participatifs



Désignation de l'entreprise : SARL AUDIREVISE

	Exercice 97 Clos le : 31.12.96			Exercice Préc.
PRODUITS D'EXPLOITATION	France	Exportation	Total	30.06.96
Ventes de Marchandises				
Production Vendue (Biens				
Production Vendue (Services	269.266		269.266	632.753
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	269.266		269.266	632.753
Production Stockée (Variation du Stock)				
Production Immobilisée				
Subventions d'Exploitation				
Reprises sur Amortissements et Provisions, Transfert de Charges				13.325
Autres Produits (1)			15.450	26.905
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			284.716	672.983
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de Marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de Stock (marchandises)				
Achats de Matières Premières et Autres Approvisionnements				
Variation de Stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres Achats et Charges Externes			46.192	103.607
Impôts, Taxes et Versements Assimilés			7.787	9.184
Salaires et Traitements			132.009	257.810
Charges Sociales			45.326	104.882
(Sur Immobilisations : Dotations aux Amortissements			7.500	15.048
DOTATIONS (Sur Immobilisations : Dotations aux Provisions				
D'EXPLOITATION (Sur Actif Circulant : Dotations aux Provisions				
(Pour Risques et Charges : Dotations aux Provisions				
Autres Charges				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			238.814	490.532
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION			45.902	182.451
Bénéfice Attribué ou Perte Transférée				
Perte Supportée ou Bénéfice Transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits Financiers de Participations				
Produits des autres Valeurs Mobilières et Créances Actif Immobilisé				
Autres Intérêts et Produits Assimilés				29.627
Reprises sur Provisions et Transferts de Charges				
Différences Positives de Change				
Produits Nets sur Cessions de Valeurs Mobilières de Placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS				29.627
CHARGES FINANCIERES				
Dotations Financières aux Amortissements et Provisions				
Intérêts et Charges Assimilées				
Différences Négatives de Change				
Charges Nettes sur Cessions de Valeurs Mobilières de Placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES				
2 - RESULTAT FINANCIER				29.627
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			45.902	212.078



Désignation de l'entreprise : SARL AUDIREVISE

	Exercice 31.12.96	Exercice Préc. 30.06.96
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits Exceptionnels sur Opérations de Gestion		
Produits Exceptionnels sur Opérations en Capital		
Reprises sur Provisions et Transferts de Charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges Exceptionnelles sur Opérations de Gestion		75
Charges Exceptionnelles sur Opérations en Capital		
Dotations Exceptionnelles aux Amortissements et Provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		75
3 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		75
Participation des Salariés aux Résultats de l'Entreprise		
Impôts sur les Bénéfices		97.805
TOTAL DES PRODUITS	284.716	702.610
TOTAL DES CHARGES	238.814	508.412
4 - BENEFICE OU PERTE	45.902	114.198

RENVOIS

- (1) Dont Produits Nels Partiels sur Opérations à Long Terme
 (2) Dont Produits de Locations Immobilières
 (2) Dont Produits d'Exploitation Afférents à des Exercices Antérieurs
 (3) Dont - Crédit-Bail Mobilier
 (3) Dont - Crédit Bail Immobilier
 (4) Dont Charges d'Exploitation Afférentes à des Exercices Antérieurs
 (5) Dont Produits Concernant les Entreprises Liées
 (6) Dont Intérêts Concernant les Entreprises Liées
 (6 Bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général
 (7) Détail des Produits et Charges Exceptionnels

Charges Produits

- (8) Détail des Produits et Charges sur Exercices Antérieurs

Charges Produits



DETAIL COMPTE DE RESULTAT

AU 31.12.96

	EXERCICE 31.12.96	EXER. PREC. 30.06.96
706100 HONORAIRES	269.265,84-	632.753,00-
PRODUCTION VENDUE - SERVICES	269.265,84-	632.753,00-
791000 TRANSF. CHARGES EXPLOITATION		13.325,10-
REPRISES/AMORT. & PROV. TRANSFERTS DE CHARGES		13.325,10-
752000 REVENUS DES IMMEUBLES	15.450,00-	25.750,00-
758000 PDT DIVERS GESTION COURANTE		1.155,25-
AUTRES PRODUITS	15.450,00-	26.905,25-
606100 ELECTRICITE EAU GAZ	6.000,00	12.000,00
606200 CARBURANT	3.227,85	4.835,85
606310 FOURNIT. ENTRET. PETIT EQUIP.	56,50	1.028,72
606400 FOURNITURES DE BUREAU	3.000,00	6.859,86
613000 LOCATIONS		1.400,00
614000 CHARGES LOCATIVES	6.111,67	13.510,37
615200 ENTRET. REPAR. BIENS IMMOBIL.		12.475,00
616000 PRIMES ASSURANCES		4.272,00
618100 DOCUMENTATION GENERALE	5.676,44	7.085,85
618110 FORMATION	4.000,00	
622700 FRAIS ACTES CONTENTIEUX		1.241,18
622900 DIVERS		140,00
623810 CADEAUX		337,13
625110 DEPLACEMENTS - MONTASTIER	434,00	1.152,00
625120 DEPLACEMENTS - E. KRAUCZYK	1.017,50	
625600 MISSIONS ET RECEPTIONS	1.491,00	6.989,00
626000 FRAIS POSTAUX ET DE TELECOM.	11.647,20	23.650,00
627000 SERV. BANCAIRES ET ASSIMILES	444,47	735,18
628100 COTISATIONS	3.085,00	6.095,00
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	46.191,63	103.607,14
633300 PARTICIP. FORM. PROF. CONTINUE	82,00	762,88
633500 TAXE APPRENTISSAGE	673,00	1.279,00
635110 TAXE PROFESSIONNELLE	5.834,00	6.020,00
635120 TAXE FONCIERE	1.198,00	1.122,00



DETAIL COMPTE DE RESULTAT

AU 31.12.96

	EXERCICE 31.12.96	EXER. PREC. 30.06.96
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	7.787,00	9.183,88
641110 SALAIRES & APPOINTEMENTS	132.009,24	255.796,25
641200 PROV.P/CONGES PAYES		2.014,00
SALAIRES ET TRAITEMENTS	132.009,24	257.810,25
645100 COTIS.SECURITE SOCIALE	32.898,65	65.560,82
645300 COTIS.RETR.COMPLEMENTAIRE	4.950,91	10.464,99
645320 COTIS.PREVOYANCE	349,94	337,99
645400 COTIS.CHOMAGE	7.126,42	14.693,52
645500 CHARGES SOCIALES A PAYER		705,00
648000 AUT.CH. DE PERSONNEL		13.120,00
CHARGES SOCIALES	45.325,92	104.882,32
681100 DOT.AMORTIS.IMMOBILISATIONS	7.500,00	15.048,36
DOTATIONS AUX AMORT.SUR IMMOBILISATIONS	7.500,00	15.048,36
658000 CHARGES DIVERSES DE GESTION		0,00
AUTRES CHARGES		0,00
764000 REVENUS VALEURS MOBILIERES		13.323,14-
768000 PRODUITS FINANCIERS		16.303,55-
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES		29.626,69-
671200 PENALITES AMENDES FISC.PENAL		75,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES/OPERATIONS DE GESTION		75,00



DETAIL COMPTE DE RESULTAT

AU 31.12.96

695000 IMPOTS SUR BENEFICES

IMPOTS SUR LES BENEFICES

EXERCICE	EXER.PREC.
31.12.96	30.06.96
	97.805,00
	97.805,00



Désignation de l'entreprise : SA FIDECO

Adresse de l'entreprise : 21 AV. SAINT SURIN 87000 LIMOGES

Durée de l'exercice : 6 Mois Durée de l'exercice précédent : 12 Mois

	Exercice 97 Clos le : 31.12.96			Exercice préc.
	Brut	Amortiss. Prov.	Net	30.06.96
				Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOB. INCORPORELLES				
Frais d'Etablissement				
Frais Recherche & Développement				
Concessions, Brevets, Droits Simil.	200.507	197.950	2.557	9.740
Fonds Commercial (1)	650.000		650.000	650.000
Autres Immobilis. Incorporelles				
Avances & Acomptes/Immob. incorp.				
IMMOB. CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Instal. Techniques Mat. & Out. Ind.	26.473	14.124	12.348	15.267
Autres Immobilisat. Corporelles	345.386	153.222	92.164	109.567
Immobilisations en Cours				
Avances & Acomptes				
IMMOB. FINANCIERES				
Particip. selon méthode équival.				
Autres Participations				
Créances Rattach. Participations				
Autres Titres Immobilisés				
Prêts				
Autres Immobilisat. Financières	300.000		300.000	300.000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1.422.366	365.297	1.057.070	1.053.574
STOCKS & EN COURS				
Matières Premières Approvision.				
En Cours de Productions Biens	8.000		8.000	8.000
En Cours de Production Services				
Produits Intermédiaires et Finis				
Marchandises				
Avances & Acomptes S/Commandes				
CREANCES				
Clients & Comptes Rattachés	714.657	43.437	671.220	1.004.316
Autres Créances	33.068		35.068	25.608
Capital Sousc. appelé non Versé				
Valeurs Mobilières de Placement	1.692.108		1.692.108	1.272.805
Disponibilités	84.252		84.252	394.777
Charges Constatées d'Avance	36.412		36.412	60.656
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2.570.497	43.437	2.527.060	2.766.163
Charges à Répartir S/+ Exercices				
Primes Rembt. des Obligations				
Ecartis de Conversion Actif				
TOTAL GENERAL	3.992.863	408.734	3.584.129	3.849.737

Renvois Dont Droit au Bail :
 Rés. propriété Immobilisations :

Part à -1 An Im.:
 Stocks :

+1A
 Cr:



Désignation de l'entreprise : SA FIDECO

	Exercice 31.12.96	Exercice Préc. 30.06.96
CAPITAUX PROPRES		
Capital Social ou Individuel Dont Versé :	400.000	400.000
Primes d'Emission, de Fusion, d'Apport		
Ecart de Réévaluation Dont écart d'équivalence :		
Réserve Légale	40.000	40.000
Réserves Statutaires ou contractuelles		
Réserves Réglementées		
Autres Réserves	1.912.199	1.645.023
Report à Nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE 66.217,52	66.216	267.175
Subventions d'Investissement		
Provisions Réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2.438.416	2.352.199
Produit des Emissions de Titres Participatifs		
Avances Conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour Risques		
Provisions pour Charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES		
Emprunts Obligataires Convertibles		
Autres Emprunts Obligataires		
Emprunts et Dettes auprès des Etablissements de Crédit		553
Emprunts et Dettes Financières Divers	37.095	34.453
Avances et Acomptes Reçus sur Commandes en Cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes Rattachés	52.376	111.515
Dettes Fiscales et Sociales	443.065	546.340
Dettes sur Immobilisations et Comptes Rattachés		
Autres Dettes	133.078	144.607
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits Constatés d'Avance	480.100	640.070
TOTAL DETTES	1.145.713	1.497.538
Ecart de Conversion Passif		
TOTAL GENERAL	3.584.129	3.849.737
TOTAL DU BILAN DE L'EXERCICE	3.584.129,24	

RENVOIS

- (1) Ecart de Réévaluation Incorporé au Capital
(Réserve Spéciale de Réévaluation (1959))
- (2) Dont (Ecart de Réévaluation Libre
(Réserve de Réévaluation (1976))
- (3) Dont Réserve Réglementée des Plus-Values à Long Terme
- (4) Dont Réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes
- (5) Dettes et Produits Constatés d'Avance à Moins d'un An
- (6) Dont Concours Bancaires Courants, & Soldes Créditeurs de Banques
- (7) Dont Emprunts Participatifs



Désignation de l'entreprise : SA FIDECO

	Exercice 97 Clos le : 31.12.96			Exercice Préc.
PRODUITS D'EXPLOITATION	France	Exportation	Total	30.06.96
Ventes de Marchandises				
Production Vendue (Biens				
Production Vendue (Services	1.617.032		1.617.032	3.703.318
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1.617.032		1.617.032	3.703.318
Production Stockée (Variation du Stock)				12.000-
Production Immobilisée				
Subventions d'Exploitation			10.000	
Reprises sur Amortissements et Provisions, Transfert de Charges			9.885	37.618
Autres Produits (1)			1.065	1.160
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			1.637.982	3.730.096
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de Marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de Stock (marchandises)				
Achats de Matières Premières et Autres Approvisionnements				
Variation de Stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres Achats et Charges Externes			414.760	523.855
Impôts, Taxes et Versements Assimilés			47.777	113.003
Salaires et Traitements			747.737	1.396.894
Charges Sociales			303.270	652.499
(Sur Immobilisations : Dotations aux Amortissements			38.694	141.015
DOTATIONS (Sur Immobilisations : Dotations aux Provisions				
D'EXPLOITATION (Sur Actif Circulant : Dotations aux Provisions				29.937
(Pour Risques et Charges : Dotations aux Provisions				
Autres Charges			4	534
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			1.552.243	3.357.737
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION			85.739	372.359
Bénéfice Attribué ou Perte Transférée				
Perte Supportée ou Bénéfice Transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits Financiers de Participations				
Produits des autres Valeurs Mobilières et Créances Actif Immobilisé				
Autres Intérêts et Produits Assimilés				56.835
Reprises sur Provisions et Transferts de Charges				
Différences Positives de Change				
Produits Nets sur Cessions de Valeurs Mobilières de Placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS				56.835
CHARGES FINANCIERES				
Dotations Financières aux Amortissements et Provisions				
Intérêts et Charges Assimilées			81	3.055
Différences Négatives de Change				
Charges Nettes sur Cessions de Valeurs Mobilières de Placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			81	3.055
2 - RESULTAT FINANCIER			81-	53.780
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			85.658	426.139



Exercice 31.12.96	Exercice Préc. 30.06.96
635	3.423 13.000
635	16.423
75	5.301
75	5.301
560	11.122
	170.086
1.623.617	3.803.354
1.552.399	3.536.179
86.218	267.175
Charges	Produits
Charges	Produits

RENV015

(1) Dont Produits Nets Partiels sur Opérations à Long Terme	:
(2) Dont Produits de Locations Immobilières	:
(C) Dont Produits d'Exploitation Afférents à des Exercices Antérieurs:	:
(3) Dont - Crédit-Bail Mobilier	:
(3) Dont - Crédit Bail Immobilier	:
(4) Dont Charges d'Exploitation Afférentes à des Exercices Antérieurs:	:
(5) Dont Produits Concernant les Entreprises Liées	:
(6) Dont Intérêts Concernant les Entreprises Liées	:
(6 Bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général	:
(7) Détail des Produits et Charges Exceptionnels	:

(8) Détail des Produits et Charges sur Exercices Antérieurs

Amulshi

LISTE DES SALARIES FIDECO

BOUCARD Josette	Assistante Confirmée Cadre	Coefficient 450
BOYER Josette	Secrétaire Dactylo Confirmée	Coefficient 200
GRASSAUD Joëlle	Assistante Cabinet Cadre	Coefficient 330
PERIGAUD Karine	Assistante Cabinet	Coefficient 220
JOULIN Xavier	Apprenti	
BASTIDE Muriel	Employée de Cabinet	Coefficient 160
BARATAUD Elisabeth	Assistante de Cabinet	Coefficient 330
LAVOCAT Jérôme	Employé de Cabinet	Coefficient 160
MONTASTIER Philippe	Expert Comptable	Coefficient 35

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Montastier', is written over a horizontal line.